

En résumé :

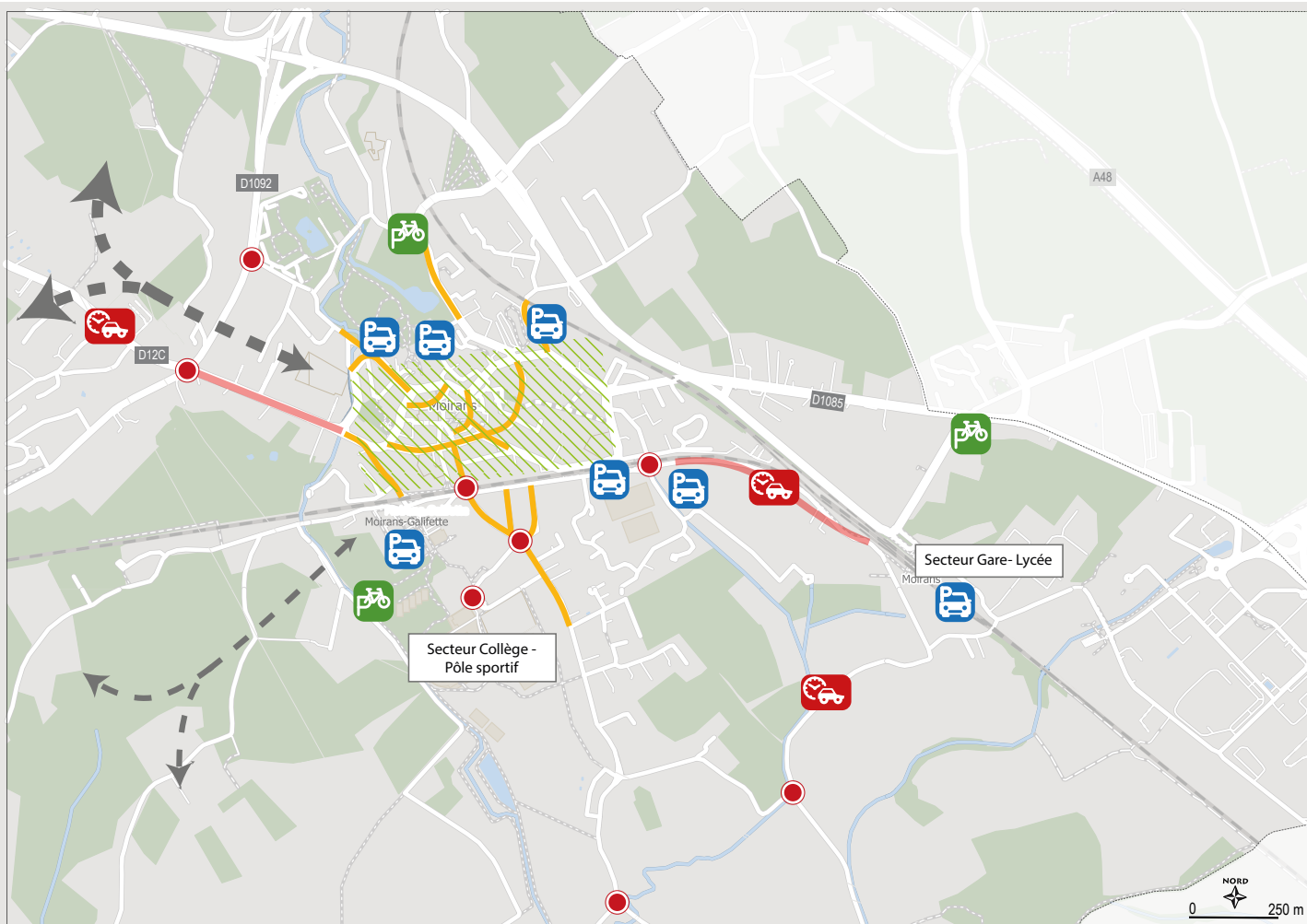
Globalement, les retours de l'enquête population incitent à un rééquilibrage des modes de déplacement : la voiture reste utile – notamment dans les déplacements les plus éloignés pour le travail ou le loisirs – mais une attente forte s'exprime en faveur du vélo et de la marche. Cette évolution est un des éléments majeurs à prendre en compte dans le futur programme d'actions.

Les stationnements sont relativement satisfaisants mais leur amélioration est souhaitable au vu de certaines difficultés exprimées.

Autre sujet incontournable : la sécurisation des déplacements de tous sur l'ensemble de la commune.

Récapitulatif du diagnostic et des enjeux

Principaux enjeux identifiés



Légende

Circulation générale



Vitesses élevées identifiées



Points accidentogènes et/ou peu sécuritaires vis à vis des modes doux

Accessibilité et mobilité douce

Voies à réaménager

Secteur exprimant le besoin d'un apaisement global de la circulation



Secteurs exprimant un besoin en matière de stationnements sécurisés aux abords des principales centralités

Stationnement



Disponibilités en matière de stationnement au niveau des parking

Autre

Améliorer les conditions d'accessibilité des quartiers périphériques

Améliorer la desserte du quartier Gare en lien avec le centre-ville

Plan d'actions : fédérer les attentes et les besoins de tous

Les réunions publiques, visites de quartier et ateliers de concertation ont réuni près de 500 personnes, habitants et acteurs économiques. Des principes clairs ont été définis en commun pour **un futur projet équilibré**.



Le centre bourg sera apaisé et requalifié par des zones de rencontres. Limitées à 20 ou 30 km/h ces zones réaménagées permettront à tous de mieux circuler en centre bourg : automobilistes, piétons, cyclistes, personnes à mobilité réduite, familles avec des poussettes. Les trottoirs seront élargis et des cheminements doux sécurisés accueilleront les piétons. La végétalisation apportera des îlots de fraîcheurs.



Un effort particulier sera porté au maintien du stationnement à proximité des commerces, des écoles et des services. Le stationnement restera gratuit et sera amélioré : mise en place d'arrêts minute proches des commerces, maintien des places de livraison, identification des flux, places de dépose-minute pour les écoles, sécurisation des parkings, développement des zones bleues.



Des pistes cyclables et des itinéraires cycles seront créés en lien avec le schéma vélo du Pays Voironnais. L'usage du vélo se généralise à Moirans comme ailleurs. Les écoles de notre commune, avec l'aide de la Police Municipale, forment les enfants à son usage et les familles se déplacent plus volontiers à vélo pour des trajets du quotidien. Des pistes cyclables sont aujourd'hui indispensables en plus grand nombre pour sécuriser ces trajets.



Les déplacements sur les axes routiers communaux en dehors du centre bourg seront sécurisés. Plusieurs rues nécessitent des aménagements permettant de contraindre les flux routiers, les vitesses et de mieux protéger les déplacements des résidents, sur les coteaux et les hauteurs de Moirans comme dans les secteurs du Vergeron, de la Gendarmerie, de la Pérelle ou des Îles. Toute la palette des réaménagements sera mise en œuvre : dispositifs de ralentissement, zones 30, alternat, trottoirs, marquage etc...
La Ville interpellera le Département concernant les axes routiers qui sont sous sa responsabilité.



Une nouvelle phase pour un plan d'actions chiffré et présenté à la population d'ici la fin de l'année

Le projet s'est donc construit progressivement en tenant compte des avis de la population et du monde économique. Une enquête stationnement est en cours afin d'estimer la nature des usages de stationnement sur la ville : de passage, résidentiel, de brève ou longue durée.

Rendez-vous en fin d'année pour échanger autour des résultats de cette étude, des propositions d'aménagement du programme d'actions, de leur chiffrage et des expérimentations qui démarreront en 2024.

Quelques réalisations en avant-première

Le temps de l'élaboration d'un programme d'action peut paraître long pour les habitants. La Municipalité a souhaité ne pas attendre trop longtemps avant d'apporter des améliorations. Des réalisations ont eu lieu : création d'une place d'autopartage, installation d'arceaux vélo, aménagement de l'intersection Champfeuillet et Côte des Filles. D'autres sont en préparation, notamment la sécurisation des routes du Grand Bois et du Ri d'Olon après la phase de comptage en cours.

